

Prologue.

RAPPORT FINANCIER

1^{er} Semestre 2024

Prologue
Société Anonyme au capital de 1.004.939,02 €
Siège social : 101, avenue Laurent Cély
92230 - GENNEVILLIERS
382 096 451 R.C.S. NANTERRE
Code APE : 5829 A
<http://www.prologue.fr>

A Rapport d'activité

1	Activité du Groupe	3
2	Présentation des activités	5
3	Effectif au 30 juin 2024	6
4	Principaux événements du 1er semestre 2024	6
5	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	7
6	Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation	8
7	Capital social de Prologue	8
8	Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques	9

B Comptes consolidés 1er semestre 2024

1	Bilan	15
2	Compte de résultat	16
3	Tableaux de variation des capitaux propres	16
4	Tableau des flux de trésorerie	17
5	Référentiel comptable et faits marquants	17
6	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	19
7	Principes généraux	19
8	Périmètre de consolidation	20
9	Chiffre d'affaires	20
10	Autres produits d'exploitation	21
11	Achats consommés	21
12	Personnel	21
13	Autres charges d'exploitation	22
14	Résultat financier	22
15	Résultat exceptionnel	22
16	Charge d'impôt sur le résultat	23
17	Immobilisations incorporelles	23
18	Ecart d'acquisition	24
19	Immobilisations corporelles	25
20	Immobilisations financières	25
21	Titres mis en équivalence	26
22	Stocks	26
23	Créances et comptes de régularisation	27
24	Provisions	28
25	Dettes et comptes de régularisation	29
26	Impôts différés	30
27	Informations sectorielles	31
28	Plan d'attributions d'actions gratuites	31
29	Résultat par action	32
30	Engagements hors bilan	32

C Attestation du Responsable

A Rapport d'activité

1. Activité du Groupe

1.1. Présentation

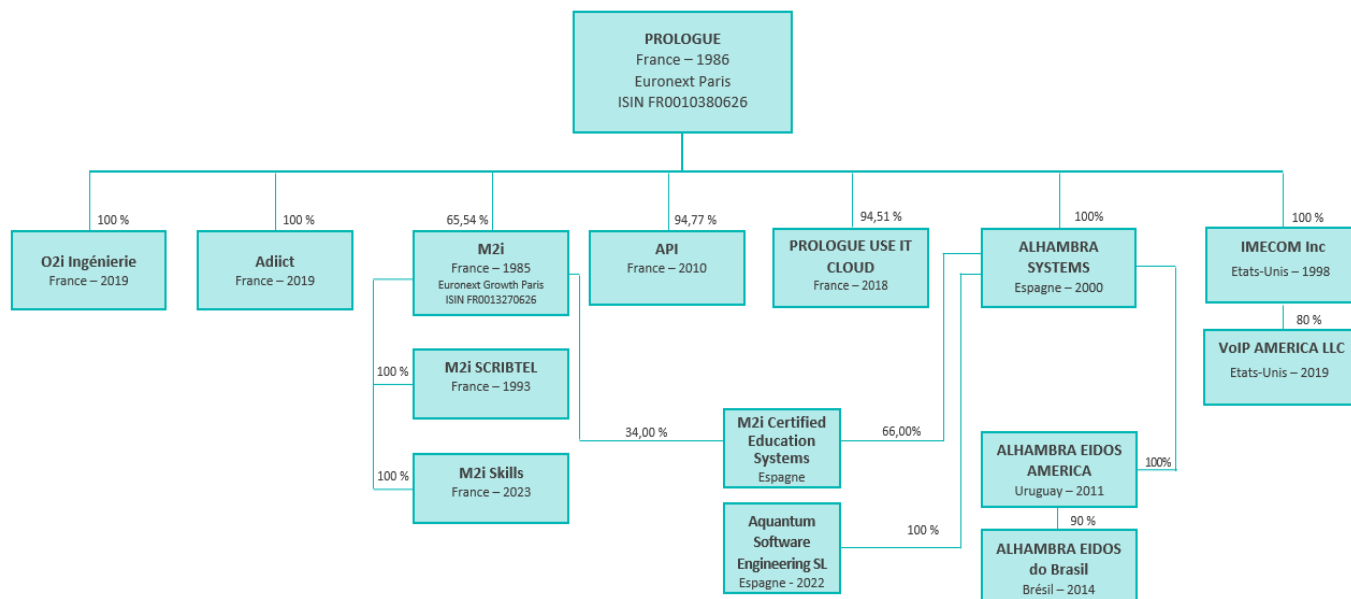
Avec un chiffre d'affaires de plus de 110 M€ en 2023, Prologue est une société technologique de croissance spécialisée dans les domaines du logiciel, des services informatiques et de la formation. Présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux Etats-Unis, Prologue réalise près d'un tiers de son chiffre d'affaires hors de France.

En termes d'offres, le groupe s'est positionné sur les marchés en croissance à forte valeur ajoutée du Cloud, des services informatiques, du Digital, du MRM (Marketing Ressource

Management) et de la formation. A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth et détenue à plus de 65,54%, Prologue est un leader en France de la formation dans les domaines technologiques avec plus de 2500 cursus de formation.

Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext Growth (FR0010380626 ALPRG).

1.2. Organigramme du Groupe Prologue au 30 juin 2024



1.3. Chiffres d'affaires au 1^{er} semestre 2024

- Un S1 2024 en forte croissance en Espagne et en recul en France, comme anticipé
- De bonnes perspectives dans un contexte économique incertain

En M€ - Normes françaises*	S1 2023	S1 2024	Var
Chiffre d'affaires	56,86	56,43	-0,80%

*Données non auditées

Un S1 2024 en forte croissance en Espagne et en recul en France comme anticipé

Le groupe a enregistré au cours du 1^{er} semestre 2024, un chiffre d'affaires en hausse en Espagne de +17,5% à 19,36 M€, confirmant ainsi une nouvelle fois sa très bonne dynamique dans cette région. En France, comme anticipé, avec un mois de mai exceptionnel en nombre de jours fériés cette année, dont deux consécutifs sur une même semaine, l'activité s'est inscrite ponctuellement en baisse à -9,0%.

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2024, l'activité du groupe s'établit à un niveau comparable à l'année passée avec un total de facturation de 56,43 M€.

Chiffre d'affaires par région*	S1 2023	S1 2024	Var
France	38,73	35,23	-9,00%
Espagne	16,47	19,36	+17,50%
Etats-Unis et Amérique Latine	1,67	1,85	+10,70%
Total	56,86	56,43	-0,80%

*Données non auditées en M€ - Normes françaises

Cette baisse ponctuelle en France s'est principalement portée sur l'activité Formation qui recule de 6,3% et sur l'activité Infrastructures qui baisse de 1,6% au 1^{er} semestre 2024. Avec une croissance de +26,8% et un chiffre d'affaires qui atteint 8,0 M€, l'activité Logiciels confirme en revanche son dynamisme, notamment sur le marché espagnol. L'activité de Cloud et services managés enregistre quant à elle une performance stable sur le semestre.

Chiffre d'affaires par activité*	S1 2023	S1 2024	Var
Formation	29,93	28,05	-6,30%
Infrastructures (Matériels, cybersécurité)	14,89	14,66	-1,60%
Logiciels	6,31	8,00	+26,80%
Cloud et services managés	5,73	5,72	-0,10%
Total	56,86	56,43	-0,80%

*Données non auditées en M€ - Normes françaises

1.4. Résultat du 1^{er} semestre 2024

- Forte progression de la rentabilité au 1^{er} semestre 2024

> Hausse de 42% de l'EBITDA à 3,76M€ et de 272% du résultat d'exploitation à 2,52M€

> Résultat net bénéficiaire de 1,55M€

- Trésorerie disponible de 14,9 M€ au 30 juin 2024

En M€ - Normes françaises*	S1 2023	S1 2024	Var
Chiffre d'affaires	56,86	56,43	
EBITDA	2,65	3,76	+42,42%
Amortissements et dépréciations	-1,97	-1,24	
Résultat d'exploitation	0,68	2,52	x 3,7
Charges et produits financiers	-0,65	-0,37	
Charges et produits exceptionnels	-6,76	-0,38	
Résultat avant impôt	-6,74	1,77	
Impôt sur les bénéfices	0,06	-0,21	
Quote part des résultats des ME	-0,01	-0,02	
Résultat Net	-6,68	1,55	

*Données non auditées

- UN NIVEAU D'ACTIVITÉ SOLIDE

Au cours du 1^{er} semestre 2024, Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 56,43 M€, comparable à l'année passée. Ce solide niveau d'activité s'inscrit dans un contexte économique général plus incertain et moins porteur à court terme principalement en France.

- FORTE CROISSANCE DE LA RENTABILITÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Conformément à son plan stratégique visant l'amélioration de ses marges, le groupe a enregistré au cours du 1^{er} semestre 2024 une très forte croissance de ses résultats opérationnels avec une progression de +42,2% de son EBITDA à 3,76M€ et de +272% de son résultat d'exploitation qui atteint 2,52M€.

Après prise en compte de charges financières de -0,37 M€ et exceptionnelles de -0,38 M€, le résultat avant impôt et le résultat net ressortent nettement bénéficiaires à respectivement à 1,77 M€ et 1,55 M€.

Le groupe disposait au 30 juin 2024 d'une trésorerie disponible de 14,9 M€.

2. Présentation des activités

Activités	<p>Le groupe Prologue exerce 4 activités principales en France, Espagne, Etats-Unis et Amérique Latine:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Formation ■ Cloud et services managés, ■ Infrastructures, ■ Logiciels.
1) Formation	<p>Prologue, à travers sa filiale M2i, est un acteur de référence des formations IT, Digital et Management proposés en présentiel et distanciel.</p> <p>Avec 35 centres répartis sur toute la France, le Groupe M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.</p> <p>Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC, la gamification et le présentiel.</p> <p>M2i est cotée sur Euronext Growth (FR0013270626).</p> <p>Le Groupe M2i a obtenu la certification "Qualiopi" délivrée au titre des catégories d'actions de formation (M2I et M2I SCRIBTEL) et d'actions de formation par apprentissage (M2I SCRIBTEL).</p>
2) Cloud et services managés	<p>1) Le Groupe Prologue intervient dans les services managés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations fournies à partir de nos datacenters, administrés et protégés 24h/7 par nos ingénieurs, assurant la performance et la continuité de services. ■ Services de télécommunications et téléphonie, fournis grâce à nos réseaux administrés et protégés 24h/7 par nos Centres. ■ Opérateur de télécommunications au Brésil, avec nos propres lignes de fibres optiques. <p>2) Le groupe Prologue commercialise Use IT Cloud, une plateforme multi-cloud pour les techniciens et les gestionnaires de Cloud :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le Cloud de Prologue : 10 Datacenters répartis sur 3 continents ; 3 centres de contrôle et de sécurité NOC-cyber-SOC.
3) Infrastructures	<p>Le Groupe Prologue est spécialisé dans la vente de Matériels, logiciels associés et services en particulier de cyber sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Audits, plans directeurs, installations, mise en oeuvre et maintenance d'équipements de cybersécurité et de surveillance chez les clients. ■ Services assurés par nos Centres de supervision et protection (SOC) à distance. ■ Installation de centres de calculs et de réseaux de télécommunications. ■ Conseil, architecture, vente des équipements et maintenance.
4) Logiciels	<p>Le groupe Prologue développe et exploite les logiciels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ MPDD (MonPortaildeDocuments), plateforme de dématérialisation assurant le transport, la transformation, la signature électronique et l'archivage à valeur probatoire. ■ Adict, Plateforme collaborative de gestion de documents numérique (PIM, DAM, Chemin de fer, StoreFront...) ■ EDOCEX, plateforme de gestion (achats, patrimoine...) pour les administrations nationales et locales en Espagne, en particulier pour le Ministère de la Défense.

PERIMETRE D ACTIVITES DES SOCIETES OPERATIONNELLES DU GROUPE PROLOGUE				
	FORMATION	CLOUD ET SERVICES MANAGES	INFRASTRUCTURES	LOGICIELS
M2i et ses filiales	X			
O2i Ingénierie			X	
Adiict				X
API				X
Prologue UIC		X		
M2i Certified Education Systems (Espagne)	X			
ALHAMBRA SYSTEMS		X	X	X
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING				X
IMECOM INC		X	X	X
VoIP AMERICA LLC			X	X
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	X		X	
ALHAMBRA EIDOS do Brasil		X		

3. Effectif au 30 juin 2024

L'effectif total du Groupe s'établit à 614 personnes au 30 juin 2024.

Les chiffres retenus sont exprimés en nombre de salariés permanents, conformément à l'article R. 225-104 du Code de commerce. Il s'agit du « nombre moyen de salariés permanents employés au cours du semestre ». La notion d'effectif permanent est définie par l'article R. 2323-17 du Code du Travail : « les salariés à temps plein, inscrits à l'effectif pendant toute l'année considérée et titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ».

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2024
Prologue	8	7	7
Prologue Use It Cloud	9	5	0
API	31	24	23
Groupe M2i	224	233	261
Adiict	12	9	8
O2i Ingénierie	36	42	36
Groupe Alhambra	176	222	279
TOTAL	496	542	614

Par implantation géographique	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2024
Europe	491	536	608
dont France (*)	320	320	329
Etats Unis et Amérique du Sud	5	6	6
TOTAL	496	542	614

4. Principaux évènements du 1^{er} semestre 2024

4.1. Prologue

Prologue a publié le 4 avril 2024 son plan stratégique 2024-2027

Les principaux axes stratégiques qui ont été définis sont notamment de :

- Supprimer les foyers de pertes récurrents
- Se recentrer sur la France et l'Espagne

- Concentrer ses ressources sur ses activités les plus porteuses
- Extérioriser une rentabilité opérationnelle plus conforme à ses activités
- Disposer d'une pleine capacité financière
- Supprimer la décote de « holding »

■ Opérations sur le capital

1/Aux termes de la décision de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé réduire le capital social d'un montant de 26.622.210,54 euros, pour le ramener de 27.540.217,80 euros à 918.007,26 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social, celle-ci passant de 0,30 euro à 0,01 euro (soit une réduction de la valeur nominale des actions de 0,29 euro) puis imputation sur le capital social de l'intégralité des pertes inscrites au compte « Report à Nouveau », soit (16.377.960,24) euros, et inscription d'une somme de 10.244.250,30 euros à un compte de réserves indisponibles destiné à l'imputation des pertes futures. A l'issue de cette opération, le capital social s'élève à 918.007,26 euros divisé en 91.800.726 actions de 0,01 euros de valeur nominale, et le compte « Report à Nouveau » est porté de (16.377.960,24) euros à 0 euro.

2/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 28 juin 2024, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 31,76 €. Le capital est ainsi porté à 918.039,02 euros divisé en 91 803 902 actions.

■ Mandataires sociaux

1/Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de renouveler en qualité d'administrateurs les mandats de :

- Madame Annick HARMAND
- Madame Sophie RIGOLLOT

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

2/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Jean-Marie Le Tallec en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Yves Bouget en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Laurent Baudart en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

4.2. Filiales

■ M2i

1/Mandataires sociaux

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Emmanuel CENNELIER en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Philippe BRUN en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

2/Transfert du siège

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 146/148 rue de Picpus à Paris (12) à Tour Aurore 18-19 Place des Reflets à Courbevoie (92400).

■ ADIICT

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé que le capital actuellement fixé à 2 572 287 euros divisé en 2 572 287 actions de 1 euro chacune, sera réduit de 2 562 287 euros par réduction de 2 562 287 titres de valeur nominale de 1 €, le capital social s'élève désormais à 10 000 euros divisé en 10 000 actions de 1 euro.

■ M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS LTDA (Brésil)

M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS LTDA (Brésil), filiale de M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS SL (Espagne), a fait l'objet d'une liquidation actée par une inscription au Registre en date du 09 mai 2024.

5. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

5.1. Prologue.

Le 30 septembre 2024 il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 86.900 € prélevée à due concurrence sur le poste « réserves réglementées ». Le capital social est ainsi porté de 918.039,02 € à 1.004.939,02 €, divisé en 100 493 902 actions.

5.2. M2i

Le 30 septembre 2024 il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 49.300 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'émission ». Le capital social est ainsi porté de 527.698,50 € à 576.998,50 €, divisé en 5 769 985 actions.

6. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

A l'instar d'un contexte économique qui reste incertain et moins porteur à court terme en France, le groupe reste prudemment optimiste sur ses perspectives d'activité à court terme et entend poursuivre sa stratégie visant à se concentrer sur ses activités les plus porteuses en termes de rentabilité et de croissance. Le groupe anticipe ainsi, sur la seconde partie de son exercice 2024, une tendance d'activité globalement comparable au 1er semestre 2024.

L'endettement financier net du groupe au 30 juin 2024 s'élève à 1.909 K€. La marge brute d'autofinancement s'élève à 3.107 K€. La trésorerie disponible s'élève au 30 juin 2024 à 14,9 M€ (liquidités 12,4 M€ + montant disponible des lignes de crédit pour 2,5 M€). La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

7. Capital social de Prologue

7.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2024, le capital social de 918.039,02 euros et divisé en 91.803.902 actions de 0,01 euro chacune est réparti comme suit :

Actionnaires	Titres	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Olivier BALVA	2 723 728	5 447 456	2,97%	4,89%
Groupe familial Georges SEBAN	4 458 218	8 916 436	4,86%	8,00%
EQUITIS GESTION (Fiducie)	8 915 546	17 831 092	9,71%	16,00%
Autres actionnaires nominatifs	9 063 302	12 620 072	9,87%	11,32%
NEXTSTAGE AM*	5 095 697	5 095 697	5,55%	4,57%
Flottant	61 547 411	61 547 411	67,04%	55,22%
TOTAL	91 803 902	111 458 164	100%	100%

*A la connaissance de la société au 30/06/2024

Figurent dans la liste ci-avant les actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote, ainsi que le bénéficiaire effectif.

7.2. Actionnariat des salariés au 30 juin 2024

A la connaissance de la Société, la participation des salariés et des anciens salariés du Groupe se monte à 14.078.130 actions, soit 15,34% du capital, correspondant à 24.283.556 droits de vote soit 21,79 % du total des droits de vote (ces données comprennent la participation de Georges SEBAN).

7.3. Caractéristiques des différentes lignes de bons émis – Etat au 30 juin 2024

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2024	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024				5 BSAA pour 1 action Prologue		31 décembre 2024
ISIN FR0013398617	45 840 970	45 697 860	0,80		9 139 572	
Attributions d'actions gratuites	8 690 000	8 690 000	-	-	8 690 000	30 sept 2024

7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Au cours du semestre, aucun plan d'actions gratuites n'a été attribué.

Il est rappelé que par décision du 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8 690 000 actions ordinaires à émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an. Ces actions ont donc été acquises le 30 septembre 2024 (cf article 5.1 ci-avant).

7.5. Dividendes antérieurs

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

7.6. Rachat par la Société de ses propres actions (loi n°98 – 546 du 2 juillet 1998)

Au 30 juin 2024, la société Prologue ne détient aucune de ses propres actions.

7.7. Titres en auto contrôle

Prologue ne détient directement aucune action Prologue.

8. Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques

8.1. Les procédures générales du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Protection des actifs,
- Respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- Fiabilité des informations financières et comptables,
- Conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autres pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés ci-après.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le Conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- De veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrive dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- De vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non-survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée ci-dessous.

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- Le Comité Exécutif : composé des directeurs des principales entités et du Secrétaire Général du groupe ainsi que du Président Directeur général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général est le seul à pouvoir engager des dépenses significatives.

Le service financier

Ce service couvre les domaines suivants :

- Engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- Suivi du besoin en fonds de roulement,
- Suivi des litiges et des contentieux,
- Suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- Du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- Du rapport mensuel du chiffre d'affaires et de résultats,
- De l'établissement des comptes semestriels,
- Du contrôle de réciprocity des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en œuvre par la société. Les Commissaires aux Comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en œuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée sur le marché réglementé Euronext Growth et, à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectif :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- D'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- De définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires,

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- Les dispositions légales et applicables en France,
- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 pour les comptes sociaux,
- Le règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés en normes françaises,
- Les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité exécutif qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise le logiciel Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)) pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les autres services

Le processus décisionnel est centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

Ventes :

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des ventes, des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation

■ Service après-vente

- Logiciel de gestion commerciale : Business central (BC). Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

Immobilisations : L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêt des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le Comité Social et Economique et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

Paie : La paie a été internalisée depuis 2017 pour un meilleur suivi et contrôle.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les filiales

Les procédures de contrôle interne dans les sociétés du groupe M2i tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les autres sociétés françaises du groupe Prologue.

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne mis en place dans les autres filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales.

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques.

A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

8.2. Dispositif de recensement et de gestion des risques

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Conseil d'administration, assisté des différents intervenants et comité selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

8.3. Facteurs de risques

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une éventuelle décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2024 présentés au chapitre B du présent rapport financier semestriel.

La présente section présente les principaux risques spécifiques aux Groupes pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques majeurs du

Groupe, qui évalue leur criticité nette, c'est-à-dire leur ampleur et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place. La Société a synthétisé ses risques en trois catégories ci-dessous sans hiérarchisation entre elles. Au sein de chacune des catégories de risques, les facteurs de risques que la Société considère, à la date du rapport financier semestriel, comme les plus importants sont mentionnés en premier lieu. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans l'avenir.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;

- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.
- L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net.
- Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :
 - *Faible ;
 - **Modéré ;
 - ***Élevé.

Nature du Risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité			
Risques liés à la sécurisation des systèmes d'information	***	***	***
Risque de dépendance à un homme-clé	*	*	*
Risques liés à l'UKRAINE	*	**	**
Risques financiers			
Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels	**	**	**
Risque de dilution significative	**	**	**
Risques liés aux subventions	*	*	*
Risques juridiques			
Risques liés aux litiges en cours	**	**	**
Risques liés à la propriété intellectuelle	*	*	*

■ **Risques liés à l'activité**

◦ **Risques liés à la sécurité des systèmes d'information**

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la Société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients.

Afin de prévenir ces risques, la Société a notamment mis en œuvre :

- **au niveau du système :**
 - des dispositifs de « firewall » et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde,
 - la réalisation d'un audit sécurité externe afin de valider les mesures de sécurité,
 - la réalisation d'une politique de mot de passe plus sévère,
 - la mise en place d'un logiciel coffre-fort pour enregistrer les informations sensibles,
 - l'achat d'un nouveau matériel de sauvegarde,
 - l'installation d'un serveur Proxy,
 - la mise à jour du serveur FTP.

■ **au niveau du personnel :**

- une sensibilisation des collaborateurs sur les risques des cyber-attaques.
- le recrutement de deux collaborateurs au sein de l'équipe réseau.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que limité par le blocage du routeur de toute connexion hors de France.

Bien que la Société ait mis en œuvre des mesures de sécurité, la survenue d'un tel risque est toujours possible et des points d'améliorations ont été relevés. En effet, la Société peut être la cible d'une cyber-attaque.

L'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels.

À la date du présent Rapport Financier Semestriel, la Société n'a fait face à aucun incident en lien avec la sécurité des SI.

◦ Risques de dépendance à un homme-clé

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général, M. Olivier Balva, le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction étoffée.

Cette équipe comprend en particulier, Benjamin Arragon (Secrétaire général du Groupe), Jaime Guevara (Directeur Général International), Pascal Feydel (Directeur Général d'API) et Olivier Fréon (Directeur Général de O2i Ingénierie).

Par ailleurs, les principales activités de Prologue (M2i, Alhambra It, O2i Ingénierie) comprennent chacune un comité de direction composé de 4 à 6 personnes.

Dans l'hypothèse où il conviendrait de nommer un nouveau Président Directeur Général, le Conseil d'administration procéderait immédiatement à cette nomination.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est faible, puisque le savoir et l'expérience de M. Olivier Balva ont été transmis à ses collaborateurs et que M. Olivier Balva a constitué une équipe de direction expérimentée.

◦ Risques liés à la Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Au 30 juin 2024, le Groupe Prologue n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Ainsi, l'impact direct sur nos comptes est à ce jour quasi inexistant.

Toutefois, les activités du Groupe pourraient être impactées par les conséquences notamment indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait notamment être exposée indirectement de plusieurs façons :

Problèmes d'approvisionnements (matériel informatique...) ; Hausse des coûts de fonctionnements en lien avec la hausse des matières premières et de l'énergie.

■ Risques financiers

◦ Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels

Les actifs incorporels et notamment les logiciels développés par le Groupe permettent au Groupe de réaliser l'ensemble de son activité. Une politique de protection et de valorisation des actifs incorporels du Groupe Prologue à savoir, son innovation et ses droits de propriété intellectuelle a ainsi été mise en place et la Direction juridique Groupe accompagne les différents acteurs en interne afin de protéger les intérêts du Groupe.

S'agissant de sa valorisation des actifs incorporels, les règles de prise en compte de valorisation sont précisées aux points 17 Immobilisations incorporelles et 18 Ecart d'acquisition des états financiers consolidés du rapport financier semestriel 2024. Les actifs incorporels du Groupe sont essentiellement composés d'écarts d'acquisition et de frais de R&D. Ils représentent 30% du total du bilan au 30 juin 2024.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que la détermination de leur valeur recouvrable est fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés. Ces tests de perte de valeur sont réalisés chaque année et ne présentent pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Il existe 2 natures d'actifs incorporels dans les comptes :

- Des Ecart d'acquisition
- Des Frais de R&D activés

Ces incorporels sont testés chaque année (*impairment tests*) en actualisant les prévisions des cash-flows futurs issus des business plans à 4 ans. A la clôture de l'exercice précédent les tests de dépréciation effectués sur les Frais de R&D activés et certains Ecart d'acquisition ont démontré que les cash-flows prévisionnels

actualisés de ces actifs sont devenus inférieurs à leur valeur d'utilité, notamment en raison d'une baisse significative des chiffres d'affaires attendus ; par conséquent des dépréciations complémentaires ont été constatées dans les comptes au 31/12/2023.

Au premier semestre 2024, aucun indice de perte de valeur supplémentaire n'est constaté sur l'ensemble de nos actifs incorporels. Cela est confirmé par les tests de dépréciation qui démontrent que les cash-flows prévisionnels actualisés sont supérieurs à la valeur d'utilité de ces actifs, et par conséquent ne nécessitent aucune dépréciation complémentaire.

◦ Risques de dilution significative

Les BSAA 2024, admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le numéro FR0013398617, demeurent encore en circulation à ce jour, au nombre de 45 719 680. Dans l'hypothèse où ces BSA devaient être exercés, selon un prix d'exercice de 0,80 € et une parité de 5 pour 1, la participation des actionnaires de Prologue dans son capital pourrait être diluée significativement.

Enfin, le 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8 690 000 actions ordinaires à émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an.

En conséquence de ce qui précède, les valeurs mobilières en circulation au 30 juin 2024 et susceptibles de générer des augmentations de capital dans la Société figurent dans le tableau suivant :

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2024	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nbre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024				5 BSAA pour 1 action Prologue		
ISIN FR0013398617	45 840 970	45 697 860	0,80		9 139 572	31 déc 2024
Attributions d'actions gratuites	8 690 000	8 690 000	-	-	8 690 000	30 sept 2024

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que le nombre de valeurs mobilières encore en circulation est élevé et pourrait entraîner la création de 17.829.572 actions Prologue, représentant environ 19% du capital social actuel, mais que le prix d'exercice de la majorité de ces valeurs mobilières est trop élevé par rapport au cours de l'action Prologue pour être exercés prochainement.

◦ Risques liés aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la Société.

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement.

Les subventions qui financent une partie des frais de R&D du groupe Prologue sont pour l'essentiel constituées du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et de subventions sollicitées dans le cadre d'appels à projets.

En cas de vérification du CIR par l'administration fiscale, il existe un risque de restitution s'il s'avère que l'éligibilité des projets à cette

subvention est contestée.

Le risque de perte de subventions est faible en raison des éléments suivants :

- Le CIR est accordé dès lors que la R&D présente un caractère innovant, ce qui est le cas en ce qui concerne notamment les développements de nos logiciels (adiict®, Use IT) ;
- Prologue ne répond aux appels à projet que s'ils sont partiellement financés par des subventions (généralement versées par la BPI). Ces subventions sont budgétées et contractualisées en amont du projet, puis débloquées au prorata de l'avancement des travaux.

■ Risques juridiques

◦ Risques liés aux litiges en cours

Au 30 juin 2024, le Groupe a provisionné un montant total de 1519 K€ pour risques et litiges en cours, dont :

- 504 K€ au titre de risques et litiges commerciaux
- 397 K€ au titre de risques et litiges sociaux et fiscaux
- 18 K€ autres
- 600 K€ pour prendre en compte notamment le litige AMF ci-dessous :

Le président de l'AMF a formé un recours principal le 3 mars 2020 à l'encontre d'une décision de la Commission des Sanctions de l'AMF en date du 31 décembre 2019, laquelle avait refusé de suivre le Collège de l'AMF, qui réclamait une amende de 750.000€ (dont 150.000 € payés en 2019) à l'encontre de Prologue pour :

■ d'une part, avoir prétendument porté atteinte aux règles de fonctionnement des offres publiques en (i) mettant en œuvre une offre publique d'échange (OPE) dans des conditions de transaction identiques à celles contenues dans le projet d'offre pour lesquelles l'AMF avait, le même jour, rendu une décision de non-conformité ; et

■ d'autre part, avoir procédé à l'admission de ses titres sur le marché réglementé sans avoir préalablement établi de prospectus.

La Commission des sanctions a écarté le premier des deux griefs qui étaient reprochés à la société Prologue, tout en la condamnant à une amende de 150.000 euros à raison du second grief.

Parallèlement au recours formé par le Président de l'AMF, Prologue a déposé à son tour un recours incident à l'encontre de la décision de la Commission des Sanctions, le 13 mars 2020, afin de voir également écarté le second grief.

A la suite de l'audience des plaidoiries qui s'est tenue le 14 janvier 2021, la décision de la Cour d'appel de Paris a été rendue le 22 avril 2021. Cette dernière a décidé d'accueillir les demandes du président de l'AMF et n'a pas écarté le second grief soulevé par la Commission des Sanctions. La Société a décidé en conséquence de saisir la Cour de cassation.

La Cour de Cassation par un arrêt du 8 novembre 2023, a notamment :

-déclaré recevable le recours formé par la société Prologue le 13 mars 2020 contre la décision de la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers n°20 du 31 décembre 2019, ayant pour objet son annulation concernant le grief tiré de la violation des dispositions des articles L. 412-1 du code monétaire et financier et 212-1 et 212-2 du règlement général de l'AMF et la sanction de 150 000 euros qui lui a été infligée,

-remis sur la sanction pécuniaire de 750 000 euros prononcée à l'encontre de la société Prologue, sur les dépens et sur l'application de l'article 700 du code de procédure civile, l'affaire et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant cet arrêt

-renvoyé les parties devant la Cour d'Appel de Paris, autrement composée.

Au regard de ce qui précède, la Société estime donc que le degré de criticité de ce risque net est modéré. Le litige n'étant pas soldé au 30 juin 2024 la provision a été maintenue.

◦ Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la Société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels.

Prologue était cotulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom, du brevet suivant :

- Brevet publié à l'INPI le 26 octobre 2012 sous le numéro FR2974474 « Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimédia », lequel a fait l'objet d'un abandon le 25 janvier 2024.

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que certes l'ensemble des produits Prologue reposent sur les technologies développées par la Société, mais la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé. C'est pourquoi l'ampleur du risque serait élevé. En revanche, la probabilité d'occurrence est assez faible car le Groupe fait le nécessaire pour protéger son savoir-faire, notamment par un dépôt de brevets rapide lorsque cela est nécessaire.

8.4. Conséquences sociales et environnementales

Conformément aux articles L. 225-102-1 et L. 22-10-36 du Code de commerce, le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

8.5. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (Prologue, API, Prologue Use IT Cloud, Alhambra Systems) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 8.000.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 5.000.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 800 000 € / sinistre/année,
- Civile après livraison : 5.000.000 €/sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- Une assurance Responsabilité des dirigeants.

Prologue a aussi repris le contrat initialement souscrit par O2i auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés suivantes : O2i Ingénierie, Adiict, M2i, et M2i Scribtel) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 7.622.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 750.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 763 000 €/sinistre/année civile après livraison : 1.500.000 €/sinistre/année,

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom Inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile+.

B Comptes consolidés 1^{er} semestre 2024

1. Bilan

Actif

En milliers deuros	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	17	20 485	25 544	20 734
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	18	19 238	21 563	19 245
Immobilisations corporelles	19	5 341	5 660	5 756
Immobilisations financières	20	1 972	1 881	2 110
Titres mis en équivalence	21			
Actif immobilisé		27 798	33 084	28 600
Stocks	22	233	222	241
Clients	23	16 728	20 279	16 534
Autres créances et comptes de régularisation	24	10 378	12 296	11 369
Valeurs mobilières de placement			6	24
Disponibilités		12 434	9 210	12 834
Actif circulant		39 772	42 012	41 003
Total de l'actif		67 570	75 097	69 602

Passif

En milliers deuros	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Capital	3	918	27 540	27 540
Primes liées au capital	3	3	13 930	13 930
Réserves consolidées (1)	3	13 577	(24 318)	(27 973)
Capitaux propres	3	14 498	17 152	13 497
Intérêts minoritaires	3	8 332	7 574	8 020
Provisions	24	2 803	2 269	2 629
Emprunts et dettes financières	25.1	14 343	18 780	16 000
Fournisseurs	25.2	14 359	16 529	15 723
Autres dettes et comptes de régularisation	25.3	13 235	12 793	13 734
Dettes		41 937	48 102	45 457
Total du passif		67 570	75 097	69 602
(1) dont résultat consolidé part du groupe		1 223	(6 438)	(10 205)

2. Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Chiffre d'affaires	9	56 432	56 865	111 699
Autres produits d'exploitation	10	471	891	1 965
Achats consommés	11	(23 404)	(25 296)	(47 706)
Charges de personnel	12	(21 588)	(21 228)	(42 618)
Autres charges d'exploitation	13	(7 512)	(7 758)	(14 806)
Impôts et taxes		(638)	(829)	(1 674)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		(1 236)	(1 970)	(6 152)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		2 524	676	708
Dotations nettes aux amort des écarts d'acquisition		(7)	-	(2 306)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		2 517	676	(1 598)
Charges et produits financiers	14	(365)	(652)	(1 191)
Charges et produits exceptionnels (dont correction d'erreur -6,8 M€ en 2023)	15	(378)	(6 760)	(7 233)
Impôts sur les résultats	16	(211)	58	(38)
Résultat net des sociétés intégrées		1 562	(6 679)	(10 060)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence		(15)	(5)	(3)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 547	(6 684)	(10 063)
Résultat des minoritaires		324	(246)	142
Résultat net part du Groupe		1 223	(6 438)	(10 205)
Résultat par action (en Euro)		0,017	(0,073)	(0,110)
Résultat par action dilué (en Euro)		0,014	(0,058)	(0,091)

3. Tableaux de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total part du groupe	Total minoritaires
Situation au 31 décembre 2023	27 540	13 930	(17 739)	93	(10 205)	(122)	13 497	8 020
Distribution de dividendes								
Affectation du résultat			(10 205)		10 205			
Augmentation de capital		3					3	
Résultat de l'exercice					1 223		1 223	324
Variation des actions propres				13			13	7
Ecart de conversion						(249)	(249)	(16)
Variation de périmètre			21			(10)	11	(2)
Autres variations	(26 622)	(13 930)	40 552			1	1	
Situation au 30 juin 2024	918	3	12 630	105	1 223	(381)	14 498	8 332

4. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Résultat net total des sociétés consolidées	1 547	(10 063)	(6 684)
Elimination des amortissements et provisions	1 292	6 820	1 013
Elimination de la variation des impôts différés	110	90	96
Elimination des plus ou moins values de cession	142	(117)	(168)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	15	3	5
Autres produits et charges sans incidence trésorerie (dont correction d'erreur 6,8 M€)		6 958	6 804
Total marge brute d'autofinancement	3 107	3 690	1 066
Dividendes reçus des mises en équivalence		5	5
Variation des stocks liée à l'activité	(1)	(3)	18
Variation des créances liées à l'activité	808	5 858	826
Variation des dettes liées à l'activité	(2 088)	(3 127)	(2 989)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	1 827	6 423	(1 075)
Acquisition d'immobilisations	(846)	(2 630)	(1 757)
Cession d'immobilisations	155	320	507
Incidence des variations de périmètre	(1)	(23)	(23)
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	(693)	(2 334)	(1 273)
Dividendes versés par la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires		2	2
Augmentations (réductions) de capital	27	29	1
Emissions d'emprunts	857	3 866	2 123
Remboursements d'emprunts	(3 523)	(6 480)	(3 455)
Cession (acq.) nette actions propres	19	(45)	(44)
Variation nette des concours bancaires			400
Total flux net provenant du (affecté au) financement	(2 620)	(2 628)	(973)
Incidence liaison haut de bilan			
Incidence de la variation des taux de change	11	(15)	(8)
Incidence des changements de principes comptables			
Variation de trésorerie	(1 475)	1 447	(3 328)
Trésorerie d'ouverture	12 849	11 402	11 402
Trésorerie de clôture	11 374	12 849	8 075

Cadrage avec la trésorerie au bilan	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Disponibilités au bilan	12 434	12 858	9 216
Découverts bancaires et équivalents	(1 060)	(9)	(1 141)
Trésorerie au TFT	11 374	12 849	8 075

5. Référentiel comptable et faits marquants

5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la Société Prologue S.A sont préparés à compter du 1^{er} janvier 2022 conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2020-01 du 09 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés applicable en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

- indépendance des exercices

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

5.2. Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la Société procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des écarts d'acquisition, les coûts de développement, les engagements en matière de retraite, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

5.3. Faits marquants du 1^{er} semestre 2024

5.3.1. Prologue

Prologue a publié le 4 avril 2024 son plan stratégique 2024-2027

Les principaux axes stratégiques qui ont été définis sont notamment de :

- Supprimer les foyers de pertes récurrents
- Se recentrer sur la France et l'Espagne
- Concentrer ses ressources sur ses activités les plus porteuses
- Extérioriser une rentabilité opérationnelle plus conforme à ses activités
- Disposer d'une pleine capacité financière
- Supprimer la décote de « holding »

■ 1/Opérations sur le capital

Aux termes de la décision de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé réduire le capital social d'un montant de 26.622.210,54 euros, pour le ramener de 27.540.217,80 euros à 918.007,26 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social passant ainsi de 0,30 euro à 0,01 euro (soit une réduction de la valeur nominale des actions de 0,29 euro) et imputation sur le capital social de l'intégralité des pertes inscrites au compte « Report à Nouveau », soit (16.377.960,24) euros, et inscription d'une somme de 10.244.250,30 euros à un compte de réserves indisponibles destiné à l'imputation des pertes futures. A l'issue de cette opération, le capital social s'élève à 918.007,26 euros divisé en 91.800.726 actions de 0,01 euros de valeur nominale, et le compte « Report à Nouveau » est porté de (16.377.960,24) euros à 0 euro.

2/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 28 juin 2024, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 31,76 €. Le capital est ainsi porté à 918.039,02 euros divisé en 91 803 902 actions.

■ 2/Mandataires sociaux

1/Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de renouveler en qualité d'administrateurs les mandats de :

- Madame Annick HARMAND

- Madame Sophie RIGOLLOT

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

2/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Jean-Marie Le Tallec en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Yves Bouget en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Laurent Baudart en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

5.4. Filiales

■ M2i

1/Mandataires sociaux

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Emmanuel CENNELIER en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- Monsieur Philippe BRUN en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

2/Transfert du siège

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 146/148 rue de Picpus à Paris (12) à Tour Aurore 18-19 Place des Reflets à Courbevoie (92400).

■ ADIICT

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juin 2024, il a été décidé que le capital actuellement fixé à 2 572 287 euros divisé en 2 572 287 actions de 1 euro chacune, sera réduit de 2 562 287 euros par réduction de 2 562 287 titres de valeur nominale de 1 €, le capital social s'élève désormais à 10 000 euros divisé en 10 000 actions de 1 euro.

■ M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS LTDA (Brésil)

M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS LTDA (Brésil), filiale de M2I CERTIFIED EDUCATION SYSTEMS SL (Espagne), a fait l'objet d'une liquidation actée par une inscription au Registre en date du 09 mai 2024.

6. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

6.1. Prologue.

Le 30 septembre 2024 il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 86.900 € prélevée à due concurrence sur le poste « réserves réglementées ». Le capital social est ainsi porté de 918.039,02 € à 1.004.939,02 €, divisé en 100 493 902 actions.

6.2. M2i

Le 30 septembre 2024 il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 49.300 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'émission ». Le capital social est ainsi porté de 527.698,50 € à 576.998,50 €, divisé en 5 769 985 actions.

7. Principes généraux

7.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe.

Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celles-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée ou y exerce une influence dominante.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises mises en équivalence sont des entités dans lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part du Groupe dans le montant total des bénéfices et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est obtenue, et jusqu'à la date à laquelle elle cesse.

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

7.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les produits correspondants aux dividendes reçus des sociétés consolidées sont éliminés.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont le cas échéant retraités.

7.3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels des entités concernées.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

7.4. Correction d'erreur de consolidation

Néant au cours du 1er semestre 2024.

Il est rappelé qu'au cours du 1er semestre de l'exercice précédent Prologue a régularisé, à hauteur de -6,8 M€, une erreur cumulée portant sur les travaux de consolidation de 2018 à 2022 de la filiale Brésilienne. Cette erreur purement technique a été sans incidence sur la trésorerie du Groupe. Elle a été corrigée par un ajustement comptabilisé à la ligne Charges et produits exceptionnels du compte de résultat consolidé du 30 juin 2023.

Les taux de change appliqués sont présentés ci-dessous :

	Taux de clôture	Taux Moyen	Taux de clôture	Taux Moyen
	30/06/2024	1 ^{er} semestre 2024	30/06/2023	1 ^{er} semestre 2023
Real Brésilien	5,8915	5,4946	5,2788	5,4833
Dollar des États-Unis	1,0705	1,0812	1,0866	1,0811

8. Périmètre de consolidation

Le périmètre des entités consolidées se présente ainsi :

Entités	Pays	% d'intérêt au 30/06/2024	Méthode au 30/06/2024 (*)	% d'intérêt au 31/12/2023	Méthode au 31/12/2023 (*)
PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
ADIICT	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
ADVANCED PROLOGUE INNOVATION	FRA	94,77%	IG	94,77%	IG
DEVUP	FRA	22,28%	MEE	22,28%	MEE
FIDUCIE GESTION PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
M2I	FRA	65,54%	IG	65,54%	IG
M2I SCRIBTEL	FRA	65,54%	IG	65,54%	IG
M2I SKILLS	FRA	65,54%	IG	65,54%	IG
O2I INGENIERIE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
PROLOGUE UIC	FRA	94,51%	IG	94,51%	IG
ALHAMBRA SYSTEMS	ESP	100,00%	IG	100,00%	IG
ALHAMBRA DO BRASIL	BRA	90,00%	IG	90,00%	IG
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING	ESP	80,00%	IG	80,00%	IG
M2I CES BRESIL (**)	BRA			88,28%	IG
M2I CES ESPAGNE	ESP	88,28%	IG	88,28%	IG
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	URY	100,00%	IG	100,00%	IG
IMECOM INC	USA	100,00%	IG	100,00%	IG
VOIP AMERICA LLC	USA	80,00%	IG	80,00%	IG

(*) IG = Intégration globale, MEE = Mise en équivalence

(**) M2i CES BRESIL a été liquidée en date du 09/05/2024.

9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé à travers 4 domaines d'expertise :

- CLOUD ET SERVICES MANAGES** : il s'agit des prestations récurrentes en mode Cloud, vendues en direct aux clients sous la forme de contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...).
- INFRASTRUCTURES** : il s'agit des ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou d'infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.
- LOGICIELS** : vente de solutions développées en interne (Addict, Use It Flow, Messaging etc...), prestations et contrats d'entretien, hébergement.
- FORMATION IT ET MANAGEMENT** : A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth, Prologue est un acteur de référence dans le domaine de la formation IT, Digital et Management, en présentiel et distanciel.

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Formation & IT management	28 051	29 935	59 480
Infrastructure (Matériels, cybersécurité)	14 657	14 891	25 992
Logiciels	8 003	6 311	14 565
Cloud et services managés	5 721	5 729	11 663
Total	56 432	56 865	111 699

10. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Production immobilisée		200	
Subventions d'exploitation	278	435	1 640
Autres produits d'exploitation	193	256	325
Total	471	891	1 965

11. Achats consommés

Les achats consommés se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Achats de marchandises	(12 037)	(12 539)	(22 278)
Achats d'études et autres achats consommés	(11 367)	(12 757)	(25 428)
Total	(23 404)	(25 296)	(47 706)

12. Personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Salaires	(15 922)	(15 671)	(31 119)
Charges sociales	(5 263)	(5 214)	(10 445)
Autres charges de personnel	(403)	(343)	(1 054)
Total	(21 588)	(21 228)	(42 618)

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Prologue	7	7	7
Prologue Use It Cloud	0	5	1
API	23	24	22
Groupe M2i	261	233	222
Adiict	8	9	7
O2i Ingénierie	36	42	40
Groupe Alhambra	279	222	222
TOTAL	614	542	477

Par implantation géographique	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Europe	608	536	471
dont France (*)	329	320	255
Etats Unis et Amérique du Sud	6	6	6
TOTAL	614	542	477

13. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Sous-traitance	(281)	(182)	(463)
Locations et charges locatives	(2 024)	(2 408)	(4 596)
Entretiens et réparations	(264)	(272)	(539)
Assurances	(156)	(155)	(308)
Honoraires	(1 235)	(1 556)	(2 800)
Publicité	(650)	(565)	(1 164)
Missions déplacements	(977)	(801)	(1 661)
Frais postaux et télécommunications	(277)	(301)	(549)
Frais bancaires	(163)	(120)	(237)
Autres charges d'exploitation	(1 485)	(1 396)	(2 489)
Total	(7 512)	(7 758)	(14 806)

14. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts versés et charges assimilées	(311)	(369)	(742)
Résultat net de change	128	(79)	(116)
Dotations nettes aux provisions	(53)	256	290
Autres produits financiers	19	15	51
Autres charges financières	(148)	(475)	(672)
Total	(365)	(652)	(1 191)

15. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, provisions et amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs et corrections d'erreurs.

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat sur cessions d'immobilisations	(125)	175	175
Impacts des variations de périmètre	(17)	(5)	(52)
Dotations nettes aux provisions	(76)	316	232
Autres charges exceptionnelles (1)	(233)	(7 298)	(7 865)
Autres produits exceptionnels	74	52	278
Total	(378)	(6 760)	(7 233)

(1) Une correction d'erreur sur exercices antérieurs a été constatée sur le premier semestre 2023 pour -6,8 M€ dans les comptes de la filiale brésilienne.

16. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Impôts exigibles	(101)	153	52
- dont crédits d'impôts	436	483	1 216
Impôts différés	(110)	(96)	(90)
Total	(211)	58	(38)

L'impôt exigible est calculé dans chaque pays et au niveau de chaque groupe fiscal en cas d'existence d'une convention d'intégration fiscale.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat net des sociétés intégrées	1 562	(6 679)	(10 060)
Impôts comptabilisés	(211)	58	(38)
Résultat consolidé avant impôt	1 774	(6 736)	(10 022)
Taux d'impôt théorique applicable	25,0%	25,0%	25,0%
Charge théorique d'impôt	(443)	1 684	2 505
Ecart permanents	(529)	(264)	(2 296)
Impôt différé sur déficits (non reconnus)	(170)	(2 115)	(1 768)
Crédits d'impôts	477	511	1 290
Autres (dont écart de taux d'imposition)	453	241	231
Charge réelle d'impôt	(211)	58	(38)

17. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des écarts d'acquisition (voir note 18) des licences d'utilisation de logiciel et des coûts de développement.

Les licences de logiciels sont amorties en mode linéaire, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel des entités étrangères proche) :

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

Les coûts de développement sont liés à plusieurs projets de recherche appliquée actuellement en cours, destinés à développer les activités de la société et à accroître leur rentabilité.

Des dépréciations d'actifs ont été constatées sur ces frais de recherche et développement afin de tenir compte des risques de non-réalisation de certains projets.

Des analyses et prévisions de rentabilité à horizon de 5 ans ont été réalisées pour chaque projet afin de comparer la marge prévisionnelle réalisable avec la valeur nette de chaque projet, ceci afin de détecter les pertes potentielles.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	29 468	10 358	9 992	1 424	51 243
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(10 223)	(9 578)	(9 754)	(954)	(30 509)
Valeurs nettes à l'ouverture	19 245	780	238	470	20 734
Acquisitions		58	7	150	215
Diminutions				(124)	(124)
Variations de périmètre	(18)		16		(2)
Ecarts de conversion		(78)	33	(5)	(49)
Autres variations					
Valeur brutes à la clôture	29 450	10 338	10 048	1 446	51 282
Dotations	(7)	(74)	(151)	(64)	(297)
Reprises				12	12
Variations de périmètre	18		(16)		2
Ecarts de conversion		18	(32)	8	(6)
Autres variations					
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(10 212)	(9 635)	(9 953)	(998)	(30 797)
Valeur nettes à la clôture	19 238	703	95	448	20 485

18. Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les fonds commerciaux acquis séparément sont assimilés à des écarts d'acquisition dès lors que les éléments qui les composent ne sont pas identifiables.

L'entité détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'entité doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle.

Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

La Société Prologue SA estime que tous les écarts comptabilisés au 30 juin 2024 sont sans durée de vie définie.

Le poste écart d'acquisition se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Amortissements et dépréciations cumulés à l'ouverture	Dépréciations de la période	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Net au 30/06/2024	Net au 31/12/2023
UGT Alhambra Systems	8 714		(621)	(2)			8 091	8 093
UGT O2i	7 812		(3 727)				4 085	4 085
UGT Formation	6 978		(50)	(5)			6 923	6 928
Autres	5 964		(5 825)				140	140
Total	29 468		(10 223)	(7)			19 238	19 245

En l'absence d'indice de perte de valeur identifié au 30 juin 2024 aucun test de valeur n'a été réalisé à cette date.

19. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements, de matériels de laboratoire ou technique et de matériels de bureau et informatique évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis soit en mode

linéaire, soit en mode dégressif, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel des entités étrangères proche) :

■ Constructions :	20 ans
■ Agencements des constructions :	10 ans
■ Installations techniques :	10 ans
■ Matériel et outillages industriels :	3 à 5 ans
■ Installations générales, agencements et aménagements divers :	10 ans
■ Matériel de transport :	2 à 3 ans
■ Matériel de bureau :	3 ans
■ Matériel informatique :	3 ans
■ Mobilier :	10 ans

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

La durée de l'amortissement des immobilisations corporelles en crédit-bail est de 3 ans pour les véhicules et de 3 à 5 ans pour les matériels techniques.

Les immobilisations corporelles varient comme suit :

En milliers d'euros	Construction	Matériel informatique	Matériel de bureau	Matériel en crédit-bail	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 359	7 906	337	2 040	7 307	18 948
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(214)	(6 110)	(255)	(1 175)	(5 440)	(13 193)
Valeurs nettes à l'ouverture	1 145	1 796	82	865	1 867	5 756
Acquisitions	272	140	3		192	607
Diminutions					(1)	(1)
Variations de périmètre						
Ecart de conversion	(131)	(116)			(6)	(253)
Changements de méthode						
Autres variations						
Valeur brutes à la clôture	1 500	7 930	340	2 040	7 492	19 301
Dotations	(37)	(397)	(8)	(186)	(204)	(832)
Reprises						
Variations de périmètre						
Ecart de conversion	17	52		(1)	(3)	65
Changements de méthode						
Autres variations						
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(233)	(6 454)	(263)	(1 362)	(5 647)	(13 960)
Valeur nettes à la clôture	1 266	1 475	77	677	1 845	5 341

20. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Titres de sociétés non consolidées	Prêts et cautions	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	105	2 775		2 880
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(55)	(715)		(770)
Valeur nette à l'ouverture	50	2 060		2 110
Acquisitions	5	18		23
Diminutions	(8)	(155)		(162)
Variations de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres variations				
Valeurs brutes à la clôture	103	2 639		2 742
Dotations				
Reprises				
Variations de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres variations				
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(55)	(715)		(770)
Valeur nettes à la clôture	48	1 924		1 972

Les prêts et cautions se ventilent par échéance comme suit :

En milliers d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Prêts et cautions	1 924	609	414	901
Autres				
Total	1 924	609	414	901

21. Titres mis en équivalence

en euros	Ouverture	Résultat	Distribution	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	0	-15		15	0
Ventilation par unité					
M2I	2			15	18
DEVUP	-2	-15			-18

En raison d'une perte constatée dans les comptes de DEVUP au 1^{er} semestre 2024, la valeur négative des titres a été reclassée au passif du bilan pour 18 K€ au poste Provisions.

22. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transports, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais

proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le poste stocks se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Stocks	450	441
Dépréciations	(217)	(200)
Total	233	241

23. Créances et comptes de régularisation

23.1. Clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le poste clients se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients	13 821	14 839
Factures à établir	5 505	4 188
Dépréciations	(2 598)	(2 493)
Total	16 728	16 534

Le Groupe a recours à des opérations de factoring. L'encours des créances clients cédées au factor est de 9.198 K€ au 30/06/2024 contre 9.755 K€ au 31/12/2023.

L'impact sur le compte de résultat du 30/06/2024 de la variation des dépréciations des comptes clients est de -104,8 K€ contre -367,6 K€ au titre de la période comparable précédente.

23.2. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024			31/12/2023
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	valeur nette
Avances et acomptes versés	388		388	319
Impôts différés actifs	725		725	600
Créances fiscales	5 671		5 671	6 595
Créances sociales	12		12	7
Autres créances	1 879	(9)	1 870	2 309
Charges constatées d'avance	1 714		1 714	1 540
Total	10 387	(9)	10 378	11 369

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés actifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 26.

23.3. Maturité des créances

La maturité des créances au 30 juin 2024 est présentée ci-dessous :

	en milliers d'euros	30/06/2024	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Créances clients		13 821	13 821		
Factures à établir		5 505	5 505		
Total Clients et comptes rattachés		19 326	19 326		
Avances et acomptes versés		388	388		
Créances fiscales		5 671	3 829	1 841	
Créances sociales		12	12		
Autres créances		1 879	1 853	25	
Total Autres créances (hors charges constatées d'avance et impôts différés)		7 948	6 082	1 867	
Total Créances par échéance		27 274	25 408	1 867	

24. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

Les provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions retraite et engagements assimilés	Autres provisions	Total
Valeurs à l'ouverture	1 267	1 362	2 629
Dotations	113	361	474
Reprises consommées	(95)	(88)	(183)
Reprises		(122)	(122)
Variations de périmètre			
Ecart de conversion		(10)	(10)
Autres variations		15	15
Valeurs à la clôture	1 284	1 519	2 803

24.1. Détail des autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions 30/06/2024	Provisions 31/12/2023
Risques et litiges commerciaux	504	393
Risques et litiges sociaux et fiscaux	398	367
Litige AMF	600	600
Autres	17	2
Total	1 519	1 362

24.2. Provision retraite et engagements assimilés

La Société Prologue S.A applique la méthode de référence en matière de comptabilisation de ses engagements de retraite. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Total Groupe	30/06/2024	31/12/2023
Engagement envers le personnel comptabilisé	1284 K€	1267 K€
Hypothèses retenues PROLOGUE+API		
Taux d'actualisation	3,61%	3,17%
Taux de charges sociales	52,00%	52,00%
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turnover :	13,28%	13,28%
Age d'application du coefficient réducteur	40	40
Coefficient réducteur	0,5	0,5
Age de suppression de l'effet turnover	55	55
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture		
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)		

Hypothèses retenues M2i+O2i INGENIERIE+ADIICT		
Taux d'actualisation	3,61%	3,17%
Taux de charges sociales	42,0%	42,0%
Taux d'inflation		
Taux de progression des salaires	de 0% à 1%	de 0% à 1%
Table de mortalité : Insee 2018		

25. Dettes et comptes de régularisation

25.1. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Emprunts bancaires	Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	Emprunts obligataires	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs à l'ouverture	13 237	1 061	835	9	858	16 000
Augmentation	766				90	857
Diminution	(2 414)	(224)	(835)		(50)	(3 523)
Variation nette				1 051		1 051
Variations de périmètre					14	14
Ecart de conversion	(6)				(36)	(42)
Changements de méthode						
Autres variations					(13)	(13)
Valeurs à la clôture	11 584	837		1 060	863	14 343

La maturité des dettes financières au 30 juin 2024 est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts bancaires	5 176	5 715	693	11 584
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	351	461	25	837
Emprunts obligataires				
Découverts bancaires et équivalents	1 060			1 060
Autres dettes financières	291	572		863
Total	6 877	6 748	718	14 343

Les caractéristiques des principaux emprunts en cours au 30 juin 2024 sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts bancaires	11 019	564	11 584
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	733	104	837
Emprunts obligataires			
Découverts bancaires et équivalents	2	1 058	1 060
Autres dettes financières	341	522	863
Total	12 094	2 249	14 343

Informations relatives aux covenants bancaires

Le groupe dispose d'emprunts à taux fixes et à taux variables, tous les emprunts sont sans covenant.

25.2. Fournisseurs

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	10 946	11 972
Factures non parvenues	3 413	3 751
Total	14 359	15 723

25.3. Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus	304	390
Dettes fiscales	4 061	4 627
Dettes sociales	7 097	7 349
Dettes sur acquisition d'immobilisations		
Impôts différés - passif	223	(6)
Autres dettes	287	259
Produits constatés d'avance	1 264	1 114
Total	13 235	13 734

Toutes les autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés passifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 26.

25.4. Maturité des dettes fournisseurs et autres dettes

La maturité des dettes Fournisseurs et Autres dettes au 30 juin 2024 est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	30/06/2024	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	10 946	10 946		
Factures non parvenues	3 413	3 413		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 359	14 359		
Avances et acomptes reçus	304	304		
Dettes fiscales	4 061	4 001	60	
Dettes sociales	7 097	7 097		
Dettes sur acquisition d'immobilisations				
Autres dettes	287	246	41	
Total Autres dettes (hors produits constatés d'avance et impôts différés)	11 749	11 647	102	

26. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur, soit 25 % au 30/06/2024.

Les impôts différés comptabilisés se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Différences temporaires	174	136	325
Reports fiscaux déficitaires	276	276	276
Différences temporelles/ retraitements de consolidation	53	189	5
Impôt différé net	503	600	605

La variation des impôts différés de la période s'explique comme suit :

En milliers d'euros	
Impôt différé net au 31/12/2023	605
Incidence des variations de périmètre	
Incidence des effets de conversion	8
Variation par le résultat de l'exercice	(110)
Impôt différé net au 30/06/2024	503
- dont impôts différés actifs :	725
- dont impôts différés passifs :	223
Impôt différé net au 30/06/2024	503

27. Informations sectorielles

Le découpage par zone géographique est retenu pour préparer l'information sectorielle.

27.1. Chiffre d'affaires par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
France	35 227	38 725	74 536
Espagne	19 356	16 470	33 467
USA & Amérique Latine	1 849	1 670	3 696
Total	56 432	56 865	111 699

27.2. Résultat d'exploitation par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
France	697	(233)	(3 907)
Espagne	1 605	820	2 181
USA & Amérique Latine	215	89	128
Total	2 517	676	(1 598)

28. Plan d'attributions d'actions gratuites

Au cours de l'exercice, aucun plan d'actions gratuites n'a été attribué.

Il est rappelé que par décision du 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8 690 000 actions ordinaires à

27.3. Immobilisations incorporelles et corporelles par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
France	14 142	19 066	14 467
■ Immobilisations incorporelles	11 434	16 071	11 463
■ Immobilisation corporelles	2 708	2 995	3 004
Espagne	8 877	9 220	9 101
■ Immobilisations incorporelles	8 303	8 557	8 427
■ Immobilisation corporelles	574	663	674
USA & Amérique Latine	2 807	2 918	2 921
■ Immobilisations incorporelles	748	916	844
■ Immobilisation corporelles	2 059	2 002	2 077
Total	25 826	31 204	26 490
Immobilisations incorporelles	20 485	25 544	20 734
Immobilisations corporelles	5 341	5 660	5 756

émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an. Ces actions ont donc été acquises le 30 septembre 2024 (cf article 6.1 ci-avant).

29. Résultat par action

Nombre d'actions	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Nombre d'actions au 1er janvier	91 800 726	91 797 097	91 797 097
Augmentation-Réduction du capital	3 176	3 629	2 441
Total	91 803 902	91 800 726	91 799 538
Nombre moyen d'actions après effet dilutif			
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	91 800 761	91 798 311	91 797 110
Effet dilutif	17 829 572	19 204 775	23 111 054
Total	109 630 333	111 003 086	114 908 165
Résultat net (part du Groupe) (K€)	1 223	(10 205)	(6 438)
Résultat par action (€)	0,013	(0,111)	(0,070)
Résultat dilué par action (€)	0,011	(0,092)	(0,056)

30. Engagements hors bilan

30.1. Engagements donnés

PROLOGUE

Engagements donnés (en K€)	Montant
Depuis le 1 ^{er} janvier 2022, société LFI : location d'un bail commercial (locaux du siège - Gennevilliers (92)). Engagement de 6 ans avec un loyer annuel hors charges de 205 000 euros. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration de la 2 ^{ème} période triennale.	718
Société SVENSKASAGAX 3 : location d'un bail commercial (locaux des Ulis (91)), pour une durée initiale irrévocable et incompressible de 9 ans. Refacturé à API depuis le 17 janvier 2019. Indice ILAT.	724
Depuis le 1 ^{er} juin 2015, location de bureaux (Gémenos (13)). Engagement de 9 ans avec un loyer annuel hors charges de 24 780 euros qui sera annuellement révisé selon l'indice de référence des loyers. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration d'une période triennale. Ce loyer était facturé à Prologue Numérique depuis le 1 ^{er} janvier 2016, il est désormais facturé à API.	85
Lors du Conseil d'administration du 29 mars 2019, Prologue s'est portée caution solidaire pour Alhambra System auprès de FactoFrance	
Lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2022, Prologue s'est portée caution solidaire pour M2i auprès de AER2 dans le cadre de la conclusion d'un bail commercial par M2i portant sur les locaux sis 18-19 place des Reflets 92400 Courbevoie. Le cautionnement expirera 9 ans et 7 mois après la Date de prise d'Effet.	
Caution pour bonne exécution Pub. Etr. ENEFP au profit de la Société Générale	111
Caution pour Soumission Pub. Etr. Commandement Gendarmerie au profit de la Société Générale	22
Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée en faveur de ENEFP	91

Advanced Prologue Innovation

Engagements donnés (en K€)	Montant
FactoFrance : créances cédées non encaissées par FactoFrance au 30/06/2024	152

M2i et M2i Scribtel

Engagements donnés (en K€)	Montant
LDD véhicules	294
Locations immobilières	10 742
FactoFrance : créances cédées non encaissées par FactoFrance au 30/06/2024	5 756

O2i Ingénierie et Adiict

Engagements donnés (en K€)	Montant
LDD véhicules	97
FactoFrance : créances cédées non encaissées par FactoFrance au 30/06/2024	1 568

Alhambra Systems

Engagements donnés (en K€)	Montant
Immeuble ALBASANZ : location des bureaux du siège (Madrid)	357
Interxion (location du datacenter)	91
Factofrance : créances cédées non encaissées par Factofrance au 30/06/2024	1 722

30.2. Engagements reçus

Néant

Attestation du Responsable

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sociaux et consolidés du 1^{er} semestre 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Gennevilliers, le 29 octobre 2024



Olivier BALVA
Président Directeur Général